Ontario

Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario – Développement des entreprises
FORMULAIRE DE DEMANDE

Avant de commencer

Veuillez lire les Lignes directrices du Programme avant de remplir le formulaire de demande.

Les demandes seront évaluées à la lumière des Lignes directrices du Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario (Programme de DCRO) – Développement des entreprises, qu'il est possible de consulter sur le site Web du Programme de DCRO.

Les renseignements concernant le **demandeur** doivent être à jour auprès de Paiements de transfert Ontario. Pour vous inscrire à Paiements de transfert Ontario ou mettre à jour les renseignements précédemment soumis dans la plate-forme, cliquez sur Paiements de transfert Ontario.

Si vous êtes le **demandeur** ou avez l'autorisation de le représenter, vous pouvez vous inscrire et mettre à jour les renseignements susmentionnés. Cette démarche est nécessaire afin de recevoir les versements dans le cadre du Programme de DCRO.

Remplir ce formulaire de demande

Pour éviter tout retard dans le traitement de votre formulaire de demande, vous devez le remplir à l'aide d'un logiciel Adobe Acrobat, comme Adobe Reader ou Adobe Pro. Les formulaires qui n'ont pas été remplis avec un logiciel Adobe Acrobat prendront plus de temps à traiter et on pourrait vous demander de resoumettre votre formulaire en utilisant un logiciel Adobe Acrobat.

Pour remplir ce formulaire de demande, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Téléchargez Adobe Acrobat Reader si celui-ci n'est pas déjà installé dans votre ordinateur. Pour obtenir gratuitement ce logiciel, cliquez sur Adobe Acrobat Reader.
2. Enregistrez le formulaire de demande dans votre ordinateur **avant** de commencer à le remplir.
   - Fichier > Enregistrer sous > [donner un nom au fichier] > Enregistrer.
   - Ne remplissez **pas** le formulaire directement dans votre navigateur.
3. Ouvrez le fichier à partir de votre ordinateur.
   - Assurez-vous que le fichier s'ouvre dans Adobe Acrobat Reader.
   - Vous pouvez remplir le formulaire de demande au moment qui vous convient. N'oubliez pas de sauvegarder votre fichier de temps à autre.
   - Une fois le formulaire de demande rempli, sauvegardez le fichier.
4. Envoyez par courriel, sous forme de pièce jointe, le formulaire de demande PDF dûment rempli, à RODProgram@ontario.ca
   - **N'envoyez** pas le formulaire de demande ou tout autre renseignement à l'aide d'Adobe Cloud.

Étape 1 – Renseignements sur le demandeur

1.1 Demandeur et personne-ressource principale pour le projet

Veuillez consulter la section *Qui est admissible?* des Lignes directrices du Programme de DCRO – Développement des entreprises pour vous assurer que le **demandeur** répond aux critères d'admissibilité pour présenter une demande dans le cadre du Programme de DCRO.

Langue préférée ◯ Anglais ◯ Français

Prénom | Nom de famille | Titre du poste

Adresse de courriel | Nº de tél. principal/de l'entreprise

Nom légal complet ou dénomination sociale

Dénomination commerciale (si elle diffère du nom légal)

☐ Même que ci-dessus ou :

Emplacement physique de l'entreprise (s'il y en a plus d'un, l'emplacement physique où l'entreprise prévoit mettre en œuvre le projet) :

Adresse :

Ville | Municipalité | Province | Code postal

1.2 Personne-ressource secondaire pour le demandeur

Prénom | Nom de Famille | Titre du poste

Adresse de courriel | Nº de tél. principal/au travail

1.3 Numéro d'entreprise – numéro de client auprès de l'Agence du revenu du Canada

Le numéro d'entreprise (NE) est un numéro d'identification de 9 chiffres utilisé au Canada, qui sert à inscrire des comptes de programmes auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le numéro de compte de programme est constitué de trois parties : le NE, les deux lettres identifiant le programme et un numéro de référence de quatre chiffres. Agence du revenu du Canada (ARC)

									R	C	0	0	0	

OU ☐ Je confirme que le **demandeur** n'a pas de numéro d'entreprise

1.4 Forme juridique de l'entreprise :

◯ Entreprise constituée en société ◯ Société en nom collectif

◯ Entreprise à propriétaire unique ◯ Coopérative

☐ L'entreprise est détenue par des Autochtones

1.5 Renseignements généraux sur l'entreprise

Nombre prévu d'employés inscrits sur la liste de paye, à l'exclusion du ou des propriétaires de l'entreprise, à la date de début du projet : ☐

Veuillez confirmer que les énoncés suivants sont exacts et le resteront pendant toute la durée du projet :

☐ L'entreprise compte entre un et vingt employés sur sa liste de paye pendant la durée du projet, à l'exclusion du ou des propriétaires de l'entreprise (les entreprises détenues par des Autochtones sont exemptées de l'exigence minimale en matière d'employés).

☐ L'entreprise a un emplacement physique dans l'Ontario rural (voir les Lignes directrices du Programme de DCRO – Développement des entreprises pour savoir ce qu'on entend par Ontario rural).

☐ L'entreprise paye de l'impôt foncier agricole, commercial ou industriel, soit directement, soit dans le cadre d'un loyer ou d'un bail, ou se trouve dans un immeuble exempté de taxes foncières conformément à la Loi sur l'évaluation (article 3) (cette exigence ne s'applique pas aux entreprises détenues par des Autochtones).

☐ L'entreprise n'occupe pas une propriété considérée comme uniquement résidentielle en vertu du plan officiel et du règlement de zonage de sa municipalité (cette exigence ne s'applique pas aux entreprises détenues par des Autochtones).

☐ L'entreprise est actuellement ouverte ou en activité. Une entreprise dont l'activité est saisonnière peut tout de même être considérée comme en activité même si la demande est présentée pendant la période hors saison.

☐ L'entreprise respecte toutes les exigences légales applicables et n'a pas de droits, de taxes ou d'impôts en souffrance envers le gouvernement de l'Ontario ou du Canada, ou a pris et maintenu des arrangements satisfaisants pour le paiement de tels montants. Les « exigences légales » sont définies dans les Lignes directrices du Programme de DCRO – Développement des entreprises.

Description de l’entreprise

Veuillez décrire brièvement votre entreprise, en indiquant notamment depuis combien de temps elle est en activité, et en fournissant une description des produits ou des services qu’elle propose. Si l’entreprise a fait faillite au cours des deux (2) dernières années, veuillez fournir des précisions à ce sujet. (maximum de 1 800 caractères)

Étape 2 – Renseignements sur le projet proposé

2.1 Titre du projet (maximum de 45 caractères)

2.2 Description du projet

Décrivez votre projet, les activités qui seront effectuées ainsi que les résultats attendus grâce à la mise en œuvre de ces activités (maximum de 1 800 caractères)

2.3 Retombées du projet

Dressez la liste des municipalités/comtés/régions/districts/collectivités ou organisations autochtones de l'Ontario qui seraient touchés par ce projet :

2.4 Types de projets

Veuillez indiquer le(s) type(s) de projet pour lequel (lesquels) vous soumettez une demande.
(Pour obtenir une description des types de projets, voir les Lignes directrices du Programme de DCRO.)

Développement des marchés

☐ Projets visant à aider les petites entreprises de l'Ontario rural à accroître leur compétitivité.

Renforcement de la cybersécurité

☐ Projets visant à aider les petites entreprises de l'Ontario rural à renforcer leur cybersécurité.

Planification de la relève

☐ Projets visant à aider les petites entreprises de l'Ontario rural à mieux préparer la relève de l'entreprise.

Améliorations en matière d'accessibilité

☐ Projets visant à aider les petites entreprises de l'Ontario rural à améliorer leur accessibilité

2.5 Résultats attendus du Programme

Sélectionnez les résultats attendus du Programme de DCRO auxquels votre projet répondra. Veuillez consulter les Lignes directrices du Programme de DCRO – Développement des entreprises pour voir les résultats attendus du programme et obtenir des descriptions détaillées. Les demandeurs retenus devront rendre compte des résultats du projet en se fondant sur les mesures de rendement énumérées ci-dessous, dans leur rapport final.

- ☐ **Entreprises attirées et élargies**
- ☐ **Investissements attirés ou conservés**
- ☐ **Emplois créés ou maintenus**

2.6 Echéancier du projet

Date de début du projet (AAA/MM/JJ)		**Date de fin du projet** (AAA/MM/JJ)	
	Pas avant le 1er janvier 2027		**Au plus tard le 30 septembre 2027**

Étape 3 – Plan de travail et budget

3.1 Plan de travail et budget du projet

Dressez la liste de toutes les activités et de tous les coûts nécessaires pour mener à bien le projet et indiquez les dates de début et de fin prévues pour chaque activité. Remplissez le champ « Dépenses admissibles » en y indiquant le coût en dollars canadiens. **Les demandeurs sont invités à joindre des devis ou des estimations pour les coûts excédant 2 500 $ afin d'étayer le budget du projet**. Consultez les Lignes directrices du Programme de DCRO – Développement des entreprises pour connaître les critères d'admissibilité et en savoir plus sur les coûts admissibles. S'il existe des documents pertinents à l'appui de votre demande, vous pouvez les joindre à votre demande dûment remplie

Remarque : Les projets doivent demander un minimum de 1 000 $ de financement au titre du Programme de DCRO (ligne C). Les activités commençant avant la date de début et se terminant après la date d'achèvement du projet ne sont pas admissibles. Les dépenses engagées avant le début du projet ne sont pas admissibles au financement.

Catégorie de coût**	Description de l'activité de projet et de l'élément de coût	Date de début (AAAA/MM/JJ)	Date de fin (AAAA/MM/JJ)	Dépenses admissibles ($)
P. ex. Honoraires professionnels	P. ex. engager un professionnel accrédité pour mettre en œuvre la planification de la relève	2027/01/01	2027/09/01	500.00 $

**Catégories de coût : honoraires professionnels, coûts liés à latechnologie, marketing et promotion, dépenses en capital secondaires, formation/ perfectionnement professionnel

Ligne A	**Total des dépenses admissibles**	0.00 $
Ligne B	**Financement % demandé (jusqu'à 35 %)**	
Ligne C	**Financement demandé ($) (jusqu'à 10 000 $) (ligne A x ligne B)**	0.00 $

3.2 Coût du projet par exercice

Remplissez lle tableau ci-dessous en précisant à quel moment les coûts admissibles seront engagés. Les coûts doivent être ventilés par exercice financier pour toute la durée du projet proposé. L'exercice financier s'étend du 1er avril au 31 mars. (L'exercice financier 2026-2027 s'étend du 1er janvier 2027 au 31 mars 2027)

Exercice financier	2026-2027	2027-2028	Total des dépenses*
Dépenses admissibles du projet			0.00 $

* Total des dépenses admissibles (doit correspondre aux dépenses admissibles totales indiquées à l'étape 3.1.)

3.3 Contribution du demandeur et sources de financement supplémentaires

Dressez la liste de toutes les sources de financement (voir la section *Financement et coût du programme* dans les Lignes directrices du Programme de DCRO – Développement des entreprises.) Veuillez prendre note de ce qui suit :

- Vous devez dresser la liste de toutes les demandes de financement pour ce projet. Le fait de ne pas divulguer toutes les sources de financement, qu'elles soient potentielles ou confirmées, peut entraîner le rejet de votre demande ou la résiliation de l'accord de contribution.
- **Les projets bénéficiant d'un autre financement provincial ne sont pas admissibles à cette ronde de financement du Programme de DCRO.**

* Par financement garanti, on entend un engagement écrit de la part d'autres bailleurs de fonds. Toutes les sources de financement doivent être énumérées ci-dessous, que le financement soit garanti ou non. Le ministère peut demander d'autres preuves documentaires de la contribution financière.

Sources de financement (Dénomination sociale)	Financement garanti*	Coût total du projet ($)
Financement à frais partagés demandé dans le cadre du Programme de DCRO (ligne C du tableau 3.1 ci-dessus)		0.00 $
Demandeur :		
	No	
Autre financement gouvernemental :		
	No	
Autre financement :		
	No	
Autre financement :		
	No	
Total (doit correspondre au total des dépenses admissibles indiquées à l'étape 3.1)		0.00 $

Étape 4 — Important : À lire avant de soumettre une demande

Veuillez consulter le site Web afin d'obtenir les informations les plus récentes sur le Programme de DCRO avant de soumettre une demande

Les directives du Programme de DCRO et le présent formulaire de demande peuvent être modifiés de temps à autre, sans préavis. Consultez le site Web du ROD Program pour obtenir des renseignements à jour ou communiquez avec nous au 1 877 424-1300 ou par courriel à RODprogram@ontario.ca.

Vérification finale avant l'envoi

Seuls les formulaires de demande dûment remplis seront pris en compte. Veuillez vous assurer d'inclure ce qui suit :

- ☐ Le formulaire de demande **dûment rempli** du Programme de DCRO (obligatoire).
- ☐ Des devis ou estimations à l'appui du budget du projet pour les dépenses excédant 2 500 $ (recommandé).

Envoyez le dossier de demande par courriel à RODprogram@ontario.ca

Remarque : Les demandes seront acceptées jusqu'à 17 h (HNE) le 1er octobre 2026.

4.1 Exigences auxquelles sont assujetties les demandes

En soumettant une demande, le **demandeur** confirme, reconnaît, accepte et convient ou déclare ce qui suit :

- Le **demandeur** a lu les *Lignes directrices du Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario (Programme de DCRO) – Développement des entreprises* et a pris connaissance des dispositions et des exigences du Programme de DCRO.
- Le Programme de DCRO est un programme discrétionnaire et restrictif; même si la demande répond à toutes les directives du Programme de DCRO, rien ne garantit qu'elle sera approuvée en vertu de ce programme ou que le montant total des fonds demandés sera approuvé.
- Un représentant autorisé du **demandeur** a obtenu les permis et les approbations nécessaires pour donner suite à cette demande.
- Le gouvernement de l'Ontario a le droit d'obtenir, d'utiliser et de divulguer des renseignements dans le but d'évaluer, de vérifier et de mettre en œuvre le Programme de DCRO.
- Le ministre des Affaires rurales a le pouvoir exclusif d'accepter ou de rejeter toute demande, ainsi que de réduire les frais partagés et les montants maximaux de financement, ou les deux, pour les projets approuvés. Les « frais partagés » sont définis dans les Lignes directrices du Programme de DCRO – Développement des entreprises. Les demandeurs ne sont pas admissibles au financement en vertu du Programme de DCRO et ne peuvent déposer une réclamation ou une demande, ou intenter une poursuite, à l'endroit de Sa Majesté le Roi du chef de l'Ontario, ses ministres, ses dirigeants, ses administrateurs, ses employés, ses fonctionnaires, les personnes qu'il a nommées ou ses agents, du seul fait qu'ils ont présenté une demande.
- Le **demandeur** doit fournir en temps opportun tout renseignement supplémentaire que la province de l'Ontario ou ses agents autorisés peuvent raisonnablement demander à des fins d'évaluation de la demande et d'administration du Programme de DCRO.

- Le **demandeur** autorise Sa Majesté le Roi du chef de l'Ontario, qui est représenté par le ministre des Affaires rurales, ainsi que ses employés et agents (ci-après la « province ») à communiquer avec les banquiers, les comptables, les procureurs et les agents d'assurance du **demandeur**, les organismes d'exécution de la loi, les bureaux de crédit ainsi que les autres ministères et organismes du gouvernement afin de vérifier l'information relative aux affaires du **demandeur**, telles qu'elles sont décrites dans la demande, ou d'obtenir les rapports de solvabilité et d'autres rapports que la province ou son agent autorisé juge nécessaires afin d'évaluer la demande. Il peut notamment s'agir du Bureau du surintendant des institutions financières ou du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.

- Les renseignements fournis dans la demande, y compris toute documentation soumise aux présentes, ainsi que tout renseignement associé aux examens réalisés par la province et ses agents autorisés peuvent être transmis à d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario, à des experts ou à des agents autorisés dans le but d'évaluer la demande et d'administrer la province, ainsi que pour répondre à toutes les obligations en matière d'imputabilité et de reddition des comptes à l'endroit du gouvernement.

- Les renseignements fournis dans la demande ainsi que les documents à l'appui sont véridiques et exacts d'après ce que sait et croit le **demandeur**, et d'après les renseignements dont il dispose. Le **demandeur** reconnaît que toute fausse déclaration ou omission peut entraîner la disqualification immédiate, la cessation du financement et/ou tout autre recours prévu dans l'accord de contribution.

4.2 Divulgation de l'information et confidentialité

En soumettant une demande, le **demandeur** confirme, reconnaît, accepte et convient ou déclare ce qui suit :

- Le **demandeur** respecte toutes les exigences légales et, si le ministère sélectionne le projet pour le financer, il continuera de respecter toutes les exigences légales pendant la durée de son accord de contribution conclu avec la province de l'Ontario.

- Le ministère peut communiquer avec le **demandeur** pendant ou après la période visée par l'accord de contribution pour demander des renseignements sur les résultats d'un projet à des fins d'évaluation.

- Les formulaires de demande et les documents connexes remis à la province de l'Ontario sont assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP). Tout renseignement de nature confidentielle devrait porter de façon claire et bien en évidence la mention « CONFIDENTIEL ». Néanmoins, l'information fournie dans le cadre du Programme de DCRO peut être divulguée par le le ministère des Affaires rurales dans la mesure où la LAIPVP ou toute ordonnance d'une cour, d'un tribunal ou une poursuite judiciaire l'y oblige. Le ministère des Affaires rurales peut également divulguer l'information contenue dans la demande de participation au Programme de DCRO afin de vérifier la conformité aux autres initiatives de financement provinciales et fédérales administrées par lui, par d'autres ministères provinciaux ou fédéraux ou encore par un agent d'exécution tiers pour s'assurer que les demandes de financement ne présentent aucun recoupement. Les demandes de renseignements ayant trait à la confidentialité doivent être adressées au Programme de DCRO.

- Le **demandeur** se conformera aux exigences en matière de communication énoncées dans les *Lignes directrices du Programme de DCRO – Développement des entreprises*.

4.3 Consentement et attestation

En plus des sections 4.1 et 4.2 ci-dessus du présent formulaire de demande, le **demandeur** confirme également qu'il :

- n'a reçu à ce jour aucun financement pour ce projet, en tout ou en partie, qui provient d'un programme provincial.
- ne recevra pour ce projet, en totalité ou en partie, aucun financement d'une source provinciale autre que celui résultant de la présente demande, dans l'éventualité où le ministère sélectionne le projet pour le financer.
- a divulgué toute opinion avec réserve à l'égard de ses états financiers vérifiés au cours des trois dernières années compte tenu des adaptations (au besoin).

☐ **En soumettant cette demande, j'atteste que j'ai l'autorisation de signer la demande au nom du demandeur et que j'ai le pouvoir de lier le demandeur aux conditions du Programme de DCRO ainsi qu'aux déclarations faites dans le présent formulaire de demande.**

Indiquez le nom, votre titre et la date ci-dessous

Signataire (prénom et nom)	Titre
Courriel	Date (AAAA/MM/JJ)